

Convertir son atelier apicole en BIO

Objectifs de la formation

Acquérir des compétences et connaissances afin de convertir son atelier apicole en BIO

Pré-requis

Aucun pré-requis

Déroulé

Objectifs :

- Vérifier les connaissances de chacun (réglementation biologique, principaux points techniques de la conduite du rucher) et comprendre les attentes des stagiaires.
- Aborder la conduite d'un rucher spécifique à l'agriculture biologique (gestion sanitaire en bio, traitement des ruches en bio ...).
- Aborder les principales étapes de la certification en bio (demande de certification, audit, préparation à l'audit ...)

Contenu :

- Présentation de l'intervenant
- Déterminer les attentes de chaque stagiaire. Connaître leurs connaissances et leurs expériences dans la conduite d'un rucher en bio.
- Elever et développer son cheptel en bio (les souches et les essaims en bio)
- Choisir son modèle de ruche et l'entretenir en bio
- Choisir ses emplacements (réglementation de distances et réglementation spécifique en AB, transhumance)
- Nourrissement des abeilles
- Gestion sanitaire des colonies d'abeilles en bio (les intrants autorisés et interdits en bio, la gestion du Varroa en bio)
- Démarches administratives (crédit d'impôt, certification biologique, préparer un audit en certification bio, préparer la visite annuelle du certificateur, utiliser des formulaires de dérogation)

Dates, lieux et intervenants

16 nov 2020

09:00 - 17:00 (7hrs)

10-12 rue des Arbousiers 06510 CARROS

06510 CARROS

Gilles BROYER, formateur en apiculture

Infos complémentaires



• AGRIBIO 06 •
Les Paysans BIO des Alpes-Maritimes

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 30/11/2020

Tarifs

Adhérent 140€

Non adhérent 170€

Non agricole 140€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Justine CUSTOJA

agribio.justine@bio-provence.fr

AGRIBIO 06

10-12 rue des Arbousiers

06510 CARROS